

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2006**

## **CONTRAT AGENT ENTRETIEN**

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de travail de Madame NOIROT Monique, qui assure la fonction d'agent d'entretien dans les locaux de la mairie, à raison de cinq heures hebdomadaires, pour une durée de un an à compter du 1<sup>er</sup> février 2006, moyennant une rémunération mensuelle basée sur le 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3.

## **CREATION POSTE AGENT TECHNIQUE QUALIFIE**

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique qualifié affecté au service de la voirie communale et demande la suppression du poste d'agent technique, sous réserve de l'avis favorable du comité technique paritaire.

## **BATIMENT USAGE MULTIPLE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis descriptif sommaire relatif au projet de bâtiment à usage multiple destiné aux pompiers et à l'agent du service voirie, qui s'élève à 482 000,00 € hors taxes.

Compte tenu de l'importance du coût et du minima d'aide susceptible d'être accordée, le conseil confie à la commission des finances le soin d'étudier le financement approprié: emprunt, réalisation de tranches, vente d'un terrain communal ou révision du projet.

## **VIABILISATION TERRAIN COMMUNAL**

Les devis des branchements d'assainissement, d'électricité et de gaz sont acceptés et les travaux seront réalisés dans le cadre de la réfection de la rue des Jardins, terrassement assuré par l'entreprise NOIROT.

D'un commun accord, le branchement gaz de l'entreprise ALIBERT joignant au terrain communal, est pris en charge par la commune et sera remboursé par l'intéressé au moment de son transfert en zone d'activités.

## **O.N.F. PROGRAMME 2006**

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'ONF concernant le programme de travaux à réaliser en 2006 sur les parcelles 25 et 33, d'un montant de 3834,78 € TTC, mais souhaite toutefois obtenir les explications du garde forestier sur le détail du programme.

## **TRANSFERT DE CHARGES**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de Gevrey Chambertin en date du 22 décembre 2005, et le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges sur les attributions de compensation des 22 communes adhérentes.

## **SUBVENTION C.C.A.S.**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 6 500,00 € au crédit du budget CCAS pour l'année 2006.

## **SUBVENTIONS ANNUELLES**

Le Conseil Municipal vote les subventions annuelles de fonctionnement aux associations à porter au budget 2006, comme suit :

Amicale des Sapeurs pompiers de Morey	800,00 €
Manèges Fête patronale	230,00 €
S.P.A.Messigny Vantoux	135,00 €
Fanfare Gevrey Chambolle Morey	540,00 €
Gym volontaire de Morey	400,00 €
Amicale du Sud Dijonnais	606,45 €
total	2711,45 €

## **DEMANDE DE Samuel LENOIR**

Le cm a étudié la demande de création d'une réserve d'eau de Monsieur Samuel LENOIR, habitant de la ferme de la Buère, et après visite du site avec l'intéressé, compte tenu de l'extension de l'activité de la ferme équestre et du besoin d'eau supplémentaire et constant, prend la décision suivante :

- autorisation est donnée pour la construction d'une réserve d'eau, selon l'implantation choisie d'un commun accord
- la parcelle sollicitée pour servir à la construction reste communale
- la construction d'une réserve incendie de 120 mètres cube, adjacente ou intégrée, est conditionnelle à l'autorisation
- l'intéressé assurera toutes les démarches administratives relatives à l'ouvrage, notamment l'installation d'un javellisateur.

## **DEMANDE DE Ameur BAHRI**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de Monsieur Ameur BAHRI, restaurateur, habitant de la commune, relative à l'installation d'une caravane fixe aménagée en snack sur le territoire communal.

La réponse est défavorable en application du règlement du Plan d'Occupation des Sols.

Après contact avec les services de la Direction départementale de l'équipement pour un emplacement sur le parking routier au Nord du village, le long de la Nationale, la réponse est également négative.

## **TRAVAUX RUE DES JARDINS**

Les travaux de réfection de la voirie, rue des Jardins, ont débuté malgré les intempéries.

Le réseau eaux pluviales est réalisé.

La facturation sera adressée à la communauté de communes de Gevrey qui a repris la compétence.

## **LETTRE DE HUGUENIN Gérard**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la lettre de Monsieur HUGUENIN Gérard pour un emplacement forain lors de la fête patronale du 3 septembre 2006.

Accord est donné pour son manège enfantin et ses autres stands.

Un manège d'autos tamponnantes serait également bienvenu.

Les parties gratuites offertes aux enfants des écoles seront reconduites.

## **LETTRE SDEI**

Le Conseil Municipal accuse réception de la réponse de la SDEI, concernant la non-conformité de l'eau.

Pour les délais d'envoi des résultats d'analyses, la SDEI rejette la responsabilité sur la DDASS qui a besoin de temps pour mesurer les quelques 120 paramètres recherchés.

La mise en cause du fonctionnement du filtre à charbons actifs est niée. Il n'est déconnecté qu'en cas de pointe de turbidité de l'eau du puits, laquelle entraîne un encombrement des charbons du filtre.

Le filtre à charbon est contrôlé ponctuellement et les charbons sont remplacés jusqu'à ce qu'ils remplissent leur office.

La solution garantissant de meilleurs résultats pourrait se trouver dans l'adjonction des filtres à charbons appropriés à tous les produits entrants, sachant qu'il en existe une multitude.

### **CIRMAD EST**

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier transmis par la préfecture de Dijon, bureau de l'environnement, concernant la demande formulée par la société CIRMAD EST, en vue d'obtenir une autorisation d'exploiter une plate forme d'entreposage sur le territoire de Gevrey Chambertin , et formule un avis favorable, sans réserves.

### **ELARGISSEMENT AUTOROUTE A 31**

L'élargissement de l'autoroute A31 à deux fois trois voies nécessite une mise en compatibilité du plan d'occupation des sols.

Le POS est actuellement en cours de révision et le dossier d'arrêt du plu prendra en compte cette modification.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ➡ Lettre du SICECO qui précise que les subventions se réduisant, elles seront plutôt attribuées pour des installations nouvelles au dépens de la maintenance corrective
- ➡ Circulaire de la préfecture qui prévoit un recensement des détenteurs d'oiseaux et les conditions expresses dans lesquels ils doivent être nourris.
- ➡ Quatre demandes pour la future zone d'activités
- ➡ Les loisirs enfants des petites vacances reprennent au CLSH pour les vacances de février. une navette conduira les enfants à Gevrey Chambertin pour certaines activités.
- ➡ Musique au Chambertin, un concert prévu à Morey, à la salle des fêtes, le 22 septembre 2006.
- ➡ Prochain conseil le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2006, à 19h.

Fait à Morey Saint Denis le 7 février 06.

**Le maire, Pierre BOISSET.**